

# Programme politique de l'Exécutif de la commune d'Anières Législature 2025–2030

---

## Introduction

Au cours des dix dernières années, la commune d'Anières a connu d'importantes évolutions. La période 2015–2020 a été marquée par les études préparatoires et le lancement de grands projets structurants, tels que la rénovation de la Mairie, la création d'un parking souterrain et l'agrandissement de l'école. Entre 2020 et 2025, ces projets ont été réalisés, renforçant les infrastructures communales.

Pour la période 2025–2030, l'Exécutif entend poursuivre, sous réserve de l'approbation du Conseil municipal, son action en faveur de la qualité de vie de sa population, tout en s'adaptant à un contexte financier plus contraint. Dans un esprit de responsabilité, le Conseil administratif pilotera l'ensemble des projets avec prudence et transparence, en s'appuyant sur un outil de planification financière à dix ans afin de garantir une gestion durable des ressources.

## Finances publiques

- Face à la baisse des revenus attendue, l'Exécutif entend renforcer la priorisation de ses projets tout en veillant au bien-être de la population. L'objectif est de rétablir un équilibre durable entre les recettes ordinaires et les dépenses de fonctionnement. Les projets mentionnés dans ce programme de législature seront évalués en fonction de la capacité financière de notre Commune.
- Une partie du portefeuille de titres devra être réalisée pour financer les projets déjà engagés.
- L'Exécutif s'opposera fermement à toute augmentation de la fiscalité induite par des transferts de charges non accompagnés de compétences.
- Il contestera également sa participation à la péréquation intercantonale jugée inéquitable.
- L'Exécutif entend maintenir le centime additionnel à son niveau actuel, pour autant que l'équilibre financier et les contraintes extérieures le permettent.
- Enfin, il souhaite former une apprentie ou un apprenti au sein de l'administration communale.

## Bâtiments communaux et politique du logement

- L'Exécutif entend poursuivre la rénovation et l'assainissement énergétique et technique de ses bâtiments, afin de répondre aux standards de durabilité.

- Il souhaite également la construction d'un nouvel immeuble d'une dizaine de logements sur son territoire, favorisant des appartements de petite taille adaptés aux jeunes ou aux personnes âgées.
- La création d'un restaurant scolaire figure également parmi les priorités afin d'accompagner le développement du pôle scolaire.
- Les autorités exécutives ont pris bonne note de l'attachement de la population à la ferme de l'Astural et travaillent en concertation avec les habitantes et habitants.

## Développement durable

- Le développement durable demeure un objectif majeur.
- L'Exécutif encouragera la transition énergétique, soutiendra le développement des énergies renouvelables et visera l'obtention du label Gold « Cité de l'énergie ».
- La lutte contre les îlots de chaleur sera renforcée par la suppression, lorsque c'est possible, des revêtements imperméables des sols afin de laisser l'eau s'infiltrer. Un programme de plantations d'arbres sur l'espace public sera mené. Les propriétaires privés seront encouragés à s'engager dans cette même démarche.
- Les gestes simples et concrets seront encouragés, tels que le tri, le compost et la sobriété énergétique.
- L'Exécutif poursuit l'entretien des espaces publics, comme les forêts et les cours d'eau, dans une logique de durabilité et de préservation du patrimoine culturel.

## Sécurité

- La sécurité de la population reste une préoccupation centrale.
- Le dispositif de police municipale et de sécurité au sens large sera renforcé en collaboration avec les communes voisines, dans une logique intercommunale.
- Afin de recentrer les agents de la police municipale sur leurs missions prioritaires et couvrir celles en relation avec le domaine agricole et viticole, un garde rural sera engagé pour veiller au respect des réglementations locales (hauteur des haies, propreté des déchetteries communales, respect des champs agricoles, etc.).
- L'Exécutif organisera, comme lors de la précédente législature, des ateliers et des campagnes d'information sur la sécurité domestique, la prévention des cambriolages et la cybersécurité.
- Le quota d'abris de protection civile sera adapté en fonction de l'évolution démographique.

- La vidéosurveillance sera étendue aux écopoints (sous réserve de l'obtention des autorisations) et à l'ensemble des parkings publics souterrains pour dissuader les incivilités et garantir la tranquillité et la salubrité publiques.

## **Communication**

- Les outils de communication seront modernisés, en particulier le site internet de la Commune.
- Des séances publiques thématiques seront à nouveau organisées, afin de favoriser le dialogue avec la population et renforcer la transparence de l'action communale.

## **Petite enfance**

- L'offre en matière d'accueil préscolaire sera ajustée afin de répondre aux besoins évolutifs des familles aniéroises.

## **Espace public**

- La sécurisation de la route d'Hermance, principalement pour les piétons, est une priorité. La route d'Hermance est un axe routier important de responsabilité cantonale. L'Exécutif va s'employer à obtenir du canton la réalisation d'aménagements renforçant la sécurité des piétons.
- La requalification des rues du village en zone de rencontres est un projet à la fois de sécurité routière, de mobilité douce, de végétalisation, de valorisation du patrimoine et d'appropriation de l'espace public pour les habitantes et les habitants. L'Exécutif souhaite faire aboutir cette réalisation d'ici la fin de la législature.

## **Mobilité douce**

- L'Exécutif finalisera le parcours de mobilité douce reliant Hermance à Vézenaz, offrant ainsi un itinéraire sécurisé aux piétons et aux cyclistes.
- Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de promouvoir les déplacements durables et apaisés.

## **Social, culture et vie associative**

- La politique sociale et culturelle sera recentrée sur les besoins locaux.
- Les subventions aux associations seront prioritairement attribuées à celles qui renforcent la cohésion villageoise.

- Des ajustements budgétaires seront effectués, tout en maintenant les aides au logement, qui resteront attribuées selon des critères précis.
- La collaboration avec le Service social littoral sera poursuivie.
- Les synergies intercommunales seront encouragées afin de dynamiser et mutualiser l'offre culturelle sur l'ensemble du bassin de population.
- Enfin, l'Exécutif travaillera main dans la main avec les associations pour organiser des événements champêtres festifs, simples et conviviaux favorisant l'esprit villageois.

### **Infrastructures scolaires**

- Le développement démographique rend nécessaire l'agrandissement de l'école communale. Le projet, en cours de finalisation, prévoit la création de quatre nouvelles classes ainsi qu'une salle polyvalente, offrant de nouveaux espaces pour les activités scolaires et périscolaires.
- Un restaurant scolaire sera également construit afin de répondre à la croissance du nombre d'élèves et améliorer les conditions d'accueil.

### **Santé et sport**

- En collaboration avec les communes de Corsier et Hermance, l'Exécutif s'engage dans la création d'une zone sportive intercommunale, dédiée notamment à la pratique du football.
- Un terrain engazonné destiné aux jeux de plein air sera réhabilité sur la parcelle de l'ancienne école provisoire.
- L'Exécutif collabore avec le Conseil municipal et les associations sportives pour optimiser l'offre sur le territoire communal.
- Enfin, il encouragera l'installation d'un cabinet médical, afin de renforcer l'offre de soins de proximité.

### **Conclusion**

La législature 2025–2030 s'inscrit dans un contexte exigeant, où les choix devront être guidés par la prudence, la rigueur et le souci constant du bien-être collectif. L'Exécutif entend poursuivre ses engagements avec responsabilité, en adaptant ses actions aux moyens disponibles, tout en préservant la qualité de vie qui fait la force et l'attrait d'Anières. À travers une gestion maîtrisée, une planification à long terme et un dialogue ouvert avec la population, vos magistrats souhaitent continuer à bâtir un avenir harmonieux, durable et solidaire pour toutes et tous.